

31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris

@SolidairesRatp
www.solidaires-grouperatp.org

### 3 DÉFENDRE

DU 22 AU 26 NOVEMBRE JE VOTE SOLIDAIRES

# UN VRAI SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS

L'ouverture à la concurrence est un préalable à la privatisation. Si RDS est le premier département impacté, les autres suivront. D'ailleurs, le calendrier initialement annoncé (2030 pour le métro et 2040 pour le RER) pourrait s'accélérer. Partout où elles ont été mises en œuvre (électricité, gaz, autoroutes, etc.) les privatisations ont abouti à des doubles catastrophes : du point de vue social (suppressions de postes, surcharge de travail, management pathogène organisé), et du point de vue du Service Public

(hausses tarifaires massives, qualité de service en

berne, continuité du service aléatoire).

## PUBLIC/PRIVÉ DEUX MODÈLES S'AFFRONTENT

**D'un côté, le modèle de l'entreprise privée** où les décisions stratégiques sont prises dans l'intérêt des actionnaires. C'est le pognon d'abord. Et cela finit toujours de la même manière : les travailleurs et travailleuses subissent une inexorable détérioration de leurs conditions de travail et un recul de leurs salaires. Dans le même temps, les investissements nécessaires à des prestations dignes du Service Public ne sont pas réalisés (renouvellement et maintenance du matériel roulant, entretien des infrastructures, etc.).

De l'autre, le modèle de la gestion publique, par exemple sous la forme d'un Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC), comme c'est le cas à la RATP. C'est le modèle que Solidaires groupe RATP défend. Un modèle où la qualité de service est la priorité, débarrassé des actionnaires parasites qui prélèvent leurs dividendes dans les caisses de l'entreprise.

D'ailleurs, plusieurs pays qui ont privatisé par le passé font aujourd'hui marche

arrière, ou envisagent de le faire. Ne laissons pas les décideurs conduire la RATP dans l'impasse.

#### SOLIDAIRES REVENDIQUE

- ★ La gestion publique du service public des transports ;
- ★ L'abandon immédiat de la « mise en concurrence » et du dumping social ;
- ★ Le nivellement par le haut des conditions de travail et de rémunération de tous les salarié-es des transports ;
- ★ Une vision industrielle et stratégique à long terme dans l'intérêt des usagers.



le service public



PRIVATISATION

Du 22 au 26 novembre

Je vote

